

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**DECISION N°20260923_P_103
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 14 avril 2026,

VU la délibération n° 20260414_D_057 du Conseil Communautaire du 14 avril 2026 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Services à la population

Objet : Signature d'un contrat de cession avec « THÉÂTRE DE LA TARLATANE » pour la représentation du spectacle « ADIEU MARTHE » accessible à tout public à partir de 7 ans.

Le Président,

N° 20260923_P_103

Décide

De signer un contrat de cession avec :

OBJET

**THÉÂTRE DE LA TARLATANE
10 rue Henri Dunant
42100 SAINT ETIENNE**

Pour la représentation du spectacle « ADIEU MARTHE » accessible à tout public à partir de 7 ans.

Une soirée-chansons qui se transforme en véritable show.

Ce spectacle façonné avec amour, offre des tranches de vie riches en émotions.

Date : Vendredi 9 Octobre 2026

Lieu : Salle Catherine Courbon à Saint-Ferréol d'Auroure

Jauge : 80 personnes

Public : Tout public à partir de 7 ans

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Ou sous-préfecture

Le :

Montant : 1000€TTC frais de déplacement inclus

Fait à LA SEAUVE-SUR-SEMENE, Le 23 septembre 2026,

Le Président,

Frédéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20260923-20260923_P_103-AU
Reçu le 16/10/2026

